

# La révision des effectifs 2021

CME du 5 mai 2020

# La révision des effectifs 2021

- La poursuite du processus de déconcentration, dans un contexte de crise sanitaire et de réformes des statuts de praticiens hospitaliers
- Une phase locale de mai à octobre 2020 : recensement des candidats et analyse par la gouvernance locale. Envoi à chaque GH de données sur les ratios de titulaires, le bilan des révisions par disciplines et l'évolution des disciplines.
- Une phase centrale : mi-octobre-mi novembre : analyse par la CME de la stratégie des GHU et vote sur la révision à la CME de décembre
- Une révision inscrite dans les évolutions prévues par Ma santé 2022 : suppression du concours en 2022, intégration au corps de PH au 4<sup>ème</sup> échelon de la grille actuelle de PH, IESPE et AL possibles dès l'année probatoire...).